



Syndicat National **Force Ouvrière**  
des Finances Publiques  
Section du MORBIHAN

\*\*\*\*\*

Téléphone : 02.97.68.17.46

[fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr)

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/056/>

## **COMITE TECHNIQUE LOCAL 7 JANVIER 2014**

### **ORDRE DU JOUR :**

- Exercice emplois 2014 (pour avis)
- Calendrier prévisionnel des CTL du premier semestre 2014 (pour information)
- Questions diverses

**FO DGFIP 56** a demandé d'inscrire en questions diverses les sujets suivants :

- Fermeture de Pluvigner
- Point sur la bascule DDR3/MEDOC
- Fusion EMR / EDRA – Etat d'avancement
- Calendrier de déménagement l'Orientis
- Retrait des télécopieurs

Ce CTL a débuté à 9h55 car deux autres OS avaient décidé de ne pas siéger et ont organisé l'envahissement de la salle.

A l'issue de cet épisode, le comité technique a pu se tenir.

**FO DGFIP 56** lit la déclaration liminaire ci-dessous qui explique notamment notre présence aux débats de ce jour.

## **DECLARATION LIMINAIRE 7 JANVIER 2014**

Monsieur le Président,

Vous avez convoqué ce Comité Technique Local pour recueillir l'avis des représentants du personnel sur la déclinaison à la DDFiP 56 du volet emplois du projet de Loi de Finances pour 2014.

**FO DGFIP 56**, comme l'ensemble des autres O S du département, a boycotté la première présentation du volet emplois 2014, lors du CTL du 19 décembre 2013.

Il n'est pas dans nos orientations syndicales de boycotter systématiquement le Comité Technique, instance où, devant les représentants des agents des Finances Publiques morbihannais, le Directeur départemental doit venir expliquer les orientations, les méthodes, les réformes, en un mot : la déclinaison locale de la politique de notre directeur général.

Cependant, si l'on ajoute à ce volet emplois le volet budgétaire, tous ces éléments auront une influence sur les conditions de travail comme l'exercice des missions au cours de l'année 2014.

Influence négative, cela s'entend, puisque rien ne permet de considérer que ni les unes et ni les autres n'en sortiront améliorées au vu de vos propositions. C'est le contraire qui est malheureusement à craindre !

Pour **FO DGFIP 56**, la politique de « la chaise vide » ne peut être un mode de fonctionnement pérenne d'une OS mais plutôt un signal d'alarme qui vous a été envoyé. C'est pourquoi, au titre de notre mandat syndical, nous sommes présents ce jour afin d'exprimer la désapprobation des personnels sur cette politique destructrice.

Dans l'ordre de l'importance des suppressions d'emplois, le Morbihan paie à nouveau un lourd tribut et se retrouve au 12<sup>ème</sup> rang des départements touchés. (voir tableau ci-joint)  
Ainsi, les départements bretons sont dans le peloton de tête. Quelles justifications apportez-vous à ce constat ?

À cela s'ajoutent :

- de nouvelles attaques qui vilipendent, une fois encore, les fonctionnaires d'État, actifs et retraités, et les désignent comme les responsables de tous les maux économiques de notre société,
- les rapports Pêcheur sur les parcours professionnels, Desforges sur la mobilité, le gel du point d'indice pour la quatrième année consécutive, la contre-réforme inique sur les retraites etc...

Et derrière tout cela se cache la « Démarche Stratégique », lancée en juillet 2013, qui ne constitue qu'un « habillage organisationnel » et une façade pour justifier ces choix et mettre en musique une politique de restriction d'une ampleur historique.

Pour **FO DGFIP 56**, sans abondement des moyens humains et budgétaires, la DGFIP aura surtout une démarche claudicante, à défaut d'être stratégique.

Comment allez-vous faire croire à un agent, qui aura vécu au quotidien les effets des suppressions d'emplois, continues depuis plus de 15 années, et qui doit désormais subir les réductions des crédits de fonctionnement et d'investissement, que l'exercice des missions qui lui incombent s'améliore ?

Pour le Syndicat **FO DGFIP**, ce destin n'est pas inéluctable et nous revendiquons un changement complet de la politique de destruction insidieuse de la DGFIP au profit d'une politique de soutien à toutes les missions financières et fiscales. Cela passe par l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et de crédits budgétaires en préalable à une ouverture de négociations sur la mesure des moyens nécessaires pour rétablir un service public de qualité pour tous les usagers publics et privés.

Nous terminerons ce propos liminaire en réitérant notre désaccord sur la démarche stratégique qui prévoit surtout le démantèlement de la DGFIP, et dont nous demandons l'arrêt immédiat.

## **1. Exercice emplois 2014 (pour avis en 2<sup>ème</sup> convocation)**

La direction s'est contentée de commenter le document technique qui avait été transmis à l'appui de la convocation au 1<sup>er</sup> CTL du 19/12/2013 (comité que nous avons boycotté).

Si l'on veut résumer l'ensemble de cet exposé, le Président innove et invente « la suppression d'emplois sans douleur », de quoi se plaint-on ?

Certes, la perte de la mission HLM à la trésorerie de Vannes Municipale pourrait légitimer une suppression d'emplois, mais comment justifier, par exemple, la suppression d'un emploi sur un poste comme le Palais ? ? ? et on pourrait citer d'autres exemples (les collègues des SIP et des SIE d'Auray, Ploërmel, Pontivy, Lorient et Vannes qui « cotisent » également apprécieront...)

Pour toutes ces raisons, la section **FO DGFIP 56** a rappelé au Président son opposition totale à cette présentation et conteste les justifications énoncées à cette paupérisation des services.

**VOTE CONTRE** des deux OS présentes.

## **2. Calendrier prévisionnel des CTL du premier semestre 2014 (pour information)**

Les ordres du jour prévisionnels des comités techniques du 1<sup>er</sup> semestre 2014 sont toujours aussi pléthoriques. Ainsi, le CTL de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de février ne comporte pas moins de huit points voire neuf si l'on y ajoute la proposition **FO DGFIP 56** sur la présentation de la note annuelle d'orientations des crédits hygiène et sécurité.

## **3. Questions diverses :**

### ➤ Départementalisation des procédures collectives

Le directeur du pôle fiscal présente l'objectif de cette réforme : transfert de la mission des SIE et SIP vers le PRS doté d'une cellule dédiée à cet effet. A noter que ne sont concernés que les produits fiscaux dans ces procédures collectives.

L'échéance nationale est fixée au 1/9/2014, toutefois la DDFIP 56 a décidé de ne pas se précipiter et attend le résultat d'un groupe de travail départemental.

Le ratio de la DG pour les transferts d'emplois est de 1 emploi pour 200 dossiers.

### ➤ Retrait des télécopieurs

L'opération de retrait des télécopieurs va permettre au budget départemental une économie mirifique de 6 600 €. Cette idée géniale n'est pas le fait du Prince mais la résultante d'un groupe de travail sur l'affranchissement.

**FO DGFIP 56**, se faisant le relais de plusieurs comptables, a demandé si l'activation de la fonction « télécopieur » des imprimantes multifonctions était d'actualité. La direction a répondu par la négative arguant du fait que la DG interdit cette possibilité par mesure de sécurité informatique.

### ➤ Calendrier de déménagement de l'Orientis vers le HDF

Semaine du 13/1 au 17/1 : départ du CDIF

Semaine du 20/1 au 24/1 : départ des deux SPF avec leurs MMA.

Compte tenu des travaux et des déménagements, une estimation du coût de l'opération de nettoyage final des locaux s'élève à environ 10 700 € par la société ONET.

Les OS, connaissant le « sérieux » (NDLR : Hum Hum !!!) de cette société quant au respect de son cahier des charges, ont souhaité vivement un nouveau chiffrage par un autre prestataire ; la direction s'est engagée à le faire.

➤ Fusion EMR / EDRA – Etat d'avancement

Le sujet est plus compliqué que prévu pour notre direction, l'échéance du 1/1/2014 n'est bien évidemment plus à l'ordre du jour. Affaire à suivre, n'en doutons pas.

➤ Fermeture de Pluvigner

...Où plutôt, devrait-on dire « gel » de la fermeture préconisé par la direction générale.

Si bien que l'on se retrouve dans ce poste avec un intérim forcé et subi par les agents dans un contexte déjà difficile. Rappelons que ces derniers s'étaient préparés bien malgré eux à une fermeture contrainte et à des mutations dès ce mois de janvier.

**FO DGFIP 56**, soucieux des conditions de vie au travail, suivra de très près la promesse de la direction locale d'apporter un soutien constant aux personnels de ce poste.

➤ Point sur la bascule DDR3/MEDOC

Pour l'instant, le déploiement est suspendu ; il semblerait que le gros problème soit la centralisation des écritures.

Commentaire **FO DGFIP 56** : Impressionnant de ne pas s'en être rendu compte avant ! Ce n'est pourtant pas faute de la part des OS d'avoir tiré le signal d'alarme en groupes de travail nationaux en temps utile. Une fois encore, une réforme est mise en place à marche forcée, on en paye les conséquences.

Dans un contexte de disette budgétaire, il est regrettable d'avoir investi du temps et de l'argent dans une formation prodiguée dans la précipitation et devenue de ce fait inutile.

Vos représentants **FO DGFIP 56** en CTL

**CONTACTEZ NOUS - REJOIGNEZ NOUS**

Au **02.97.68.17.46**- [fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr)



**BULLETIN D'ADHESION**

NOM : ..... Prénom : .....

Grade : ..... Indice ..... Quotité travail .....

Affectation : .....

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section du Morbihan**

Fait à ..... le .....